

*symphonie*  
vous présente son projet 2020

Ensemble sur les chemins de  
« Compost' *elle* »



## Le PROJET :

Permettre à des adhérents de **randonner ensemble** pendant une semaine sur un tronçon du Chemin de Compostelle et vivre ainsi une belle aventure.

Convier 20 à 25 adhérents à se retrouver dans un contexte différent et partager ensemble à la fois le goût de l'effort mais aussi des moments conviviaux.

Proposer ainsi à tous les adhérents 2019 cette randonnée d'une semaine, du

**Jeudi 24 septembre au Vendredi 2 octobre 2020** (8 nuits).

L'hébergement s'effectuera dans 3 hôtels différents et non en gîtes.

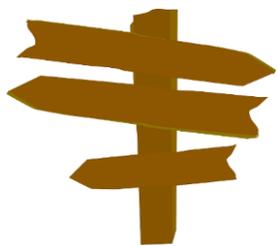
Ceci nous permettra de voyager « plus légers » et contribuera à un certain confort.

Nous serons logés en chambre de 2 personnes, voire 3 ou 4 parfois et si nécessaire, mais pas plus.

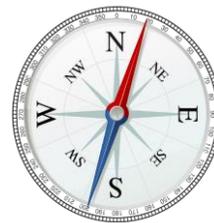
La moyenne des parcours à effectuer se situe autour de 13km/jour. Nous laissons le soin à chacun d'estimer ses forces et ses faiblesses afin de participer à ce projet et non de venir en simple « accompagnateur » étant donné la faible capacité de certaines structures. Notre objectif est de faire participer chaque inscrit du 1<sup>er</sup> jour au dernier jour, mais à la cadence de chacun.

VIVRE ENSEMBLE du lever au coucher du soleil sera notre leitmotiv.





# D'ENTRAIGUES A CAHORS



## Les Modalités de l'Offre :

Cette offre est réservée aux adhérents actuels de SYMPHONIE.

Le seul maître d'œuvre est l'Association SYMPHONIE. Aucune dérogation ne sera tolérée.

L'organisation est donc confiée uniquement aux bénévoles de SYMPHONIE. Aucun adhérent ne pourra interférer et contrarier ainsi les résolutions prises par l'équipe d'organisation.

L'hébergement s'effectuera en chambre à 2 personnes, parfois 3 ou 4 mais rarement. Aucune chambre seule. Le principe retenu est celui de la demi-pension : dîner + nuitée + petit déjeuner. Le repas tiré du sac (lors de la randonnée) est à la charge de chacun. Le transport s'effectuera en véhicules de location (9 places), il faudra donc au minimum 3 chauffeurs.

Combien coûtera un tel projet pour les adhérents ?

Après étude et négociation, nous l'estimons à **500,00 €/adhérent**. Règlement de 150,00 € à l'inscription et 50,00 € par mois pendant 7 mois (de janvier à juillet 2020).

Pour assurer ce coût, SYMPHONIE prendrait en charge l'ensemble des frais concernant le déplacement : location de 3 véhicules, carburant et péages.



## Les *Obligations* des bénévoles de SYMPHONIE :

-  assurer tout l'organisation et rester votre seul et unique interlocuteur
-  lancer et gérer les inscriptions, mettre en place une « Epargne Compostelle »,
-  assurer des entraînements réguliers et organiser un week-end dans les Vosges,



## Les *Obligations* des adhérents de SYMPHONIE :

-  s'inscrire obligatoirement dès le projet lancé,
-  établir 7 chèques d'un montant de 50,00 € libellés au nom de SYMPHONIE, qui seront encaissés le 1<sup>er</sup> de chaque mois, et 1 chèque de 150,00 € à l'inscription.
-  respecter les conditions de participation rédigées par l'équipe d'organisation,
-  joindre à son bulletin d'inscription, un certificat médical mentionnant qu'il est apte à pratiquer la randonnée en montagne.





Votre  
interocuteur  
unique



Josiane  
**NAUMAN**  
[josiane.nauman@orange.fr](mailto:josiane.nauman@orange.fr)



06 33 49 08 79

